

Place à l'échange

Le Pôle d'échanges D'Estimauville comme lieu investi

Noémie Ouellet
E(p) supervisé par Michael R. Doyle



1 En cette ère d'accélération, la vie quotidienne est devenue synonyme de mouvement, valorisant ainsi la mobilité, en réponse à la complexité croissante des rythmes de vie contemporains. C'est à partir de ce contexte de mobilité qu'est mise en réseau l'esquisse d'un projet d'architecture où le déplacement offre le potentiel de ne plus uniquement être un intermédiaire dans un programme d'activité, mais plutôt devenir un moment à part entière avec des qualités propres. L'étude de cas se calque sur le contexte des futurs pôles d'échanges de la ville de Québec, plus précisément celui d'Estimauville, afin de développer une réflexion sur l'architecture des seuils de mobilité.

2 La recherche théorique et conceptuelle examine plus précisément « Comment les pôles d'échanges, conçus initialement dans une optique monofonctionnelle d'écoulement des flux et d'efficacité, peuvent-ils devenir des opportunités pour développer des lieux investis pour la communauté et les voyageurs ? ». Les arguments avancés de cette approche s'inspirent de principes tirés des théories de la lenteur, telles que les Citadslow, la notion de « ville à échelle humaine » développée par Jan Gehl, et « la ville du quart d'heure » théorisée par le chercheur Carlos Moreno, afin de repenser la conception des seuils de mobilités.

3 La proposition vise ainsi à (ré)investir les pôles d'échanges en des lieux à part entière en transformant le temps passé dans ces lieux en une expérience significative plutôt qu'un temps subi. Celle-ci se matérialise avec soin en une pluralité d'opportunités d'investissement social et communautaire. C'est ainsi que prend forme le projet « Place à l'échange », où le Pôle d'échanges D'Estimauville devient un lieu investi.

